



# Rentrée 2025 -2026

## Implantation maternelle

### Mot de la direction

Chers parents, chers élèves,



Nous espérons que vous avez passé un bel été. C'est avec joie que nous retrouvons vos enfants et que nous vous accueillons pour une nouvelle année pleine de découvertes, placée sous le signe de la sérénité, de la bienveillance et de la bonne entente entre tous les élèves.

Notre ambition est claire : offrir à chacun un environnement où il se sent respecté, en sécurité et épanoui, afin de favoriser les apprentissages dans les meilleures conditions. Le respect mutuel et le vivre-ensemble constituent les fondements de notre projet éducatif et guident nos actions au quotidien.

Nous souhaitons que chaque élève puisse s'épanouir, apprendre et grandir tout au long de cette année scolaire ; l'ensemble de l'équipe sera là pour le soutenir et l'encourager à chaque étape.

Nous comptons également sur votre précieuse collaboration pour encourager la ponctualité et limiter les absences. La présence régulière et l'arrivée à l'heure chaque matin sont essentielles au bien-être et à la réussite scolaire de tous. Ensemble, parents et équipe éducative, nous pouvons atteindre cet objectif.

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations pratiques relatives à l'organisation de l'école. Nous vous remercions d'en prendre connaissance.

Je profite de cette rentrée pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves. À tous, je souhaite rappeler que nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et échanger sur le suivi et l'évolution de votre enfant. N'hésitez pas à nous solliciter : la collaboration entre l'école et les familles est essentielle pour nous.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons, à vous et à vos enfants, une excellente année scolaire 2025-2026.

Bien cordialement,  
Tania Martiat  
Directrice

## **Communication école - famille**

Ci-dessous, vous trouverez les différentes possibilités pour trouver des informations pratiques concernant l'école et pour nous contacter afin que nous puissions répondre à vos questions :

- **Le site internet :** [www.lescarrieres.be](http://www.lescarrieres.be)

Vous y trouverez tous les courriers adressés aux parents, les photos, les projets d'école et autres informations.

*Mot de passe pour l'année scolaire 2025-2026 : **cartable2526***

- **La direction :**
  - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : [direction@lescarrieres.be](mailto:direction@lescarrieres.be).
  - [En cas d'urgence : 0497/62 07 61](tel:0497620761)
  - Rencontre sur rendez-vous.
- **Le secrétariat :** Pour prévenir d'une absence, la facturation, les documents élèves, les repas chauds, ... :
  - Contacts par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : [messenger@lescarrieres.be](mailto:messenger@lescarrieres.be)
- **L'implantation maternelle :**
  - Par sms au 0471/ 53 77 56  
Attention ! Les enseignantes n'écoutent pas les messages vocaux.
  - Par téléphone au 067/ 33 06 08  
Avant 09h00 ou après 15h00. En journée, les appels sont déviés vers l'implantation primaire.

## **Rencontres avec les titulaires**

En ce début d'année scolaire, l'équipe maternelle vous convie à une réunion des parents le **vendredi 5 septembre à 18h00**.

Lors de cette réunion, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignantes ainsi que la direction. Vous pourrez aussi découvrir les locaux où évoluera votre enfant tout au long de l'année et poser vos différentes questions.

Nous comptons sur la présence de tous les parents. Cela nous permettra de collaborer avec vous et d'assurer le bon suivi de la scolarité de votre enfant.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de venir sans enfant(s).

Durant la réunion des parents, une garderie gratuite est proposée par l'association des parents (sur le site primaire) pour vous permettre d'assister à la réunion.

## **Bar de rentrée**

Le vendredi 05 septembre, l'association des parents organise la seconde édition de son bar de rentrée. L'occasion de rencontrer d'autres parents d'élèves ainsi que des membres de l'équipe dans un cadre convivial.

Cet évènement aura lieu dans la cour de récréation de l'implantation primaire (Rue Général Henry, 27B). Nous vous invitons chaleureusement à y participer après la réunion des parents des élèves de maternelle.

## **Présence à l'école**

L'élève est tenu de participer à toutes les activités pédagogiques (y compris à l'extérieur de l'école). Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par la direction après demande écrite dûment justifiée.

L'école commence à **08h30**, nous vous demandons de veiller à être ponctuels afin que les enseignants puissent commencer leurs activités rapidement.

En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année maternelle, nous insistons sur la présence régulière de votre enfant à l'école.

En 3<sup>ème</sup> maternelle, les élèves sont en obligation scolaire. Toute absence devra être justifiée en remplissant le formulaire adéquat ou par certificat médical.

Les seuls motifs d'absence reconnus sont les suivants :

- ➔ L'indisposition ou la maladie de l'élève (un certificat médical doit être remis au professeur si l'absence dépasse 3 jours).
- ➔ Le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4<sup>ème</sup> degré.
- ➔ La convocation par un organisme officiel (commune, tribunal, ...)
- ➔ Un cas de force majeure ou des circonstances exceptionnelles qui seront appréciées par le chef d'établissement.

Nous vous demandons également dans la mesure du possible de ne pas prendre de rendez-vous médicaux durant les heures de cours. Merci de demander un justificatif de présence au rendez-vous chez votre praticien afin de justifier l'absence de votre enfant.

**ATTENTION : Un justificatif de rendez-vous ne couvre que la durée du rendez-vous. L'élève doit être présent à l'école en dehors de ce temps.**

Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme injustifiée.

L'école commence à 8h30. Nous vous demandons de veiller à la ponctualité et recommandons aux élèves d'arriver dès 8h25 afin d'être prêts à se ranger dès la sonnerie.

## **Médicaments**

Légalement, nous ne pouvons pas donner de médicaments aux enfants. Néanmoins, lorsqu'un enfant a été malade, nous savons qu'il est important de terminer correctement un traitement antibiotique. C'est pourquoi, nous sommes d'accord d'en donner lorsque toutes ces conditions sont remplies :

1. L'enfant doit être resté 3 jours minimum à la maison avant de revenir à l'école.
  2. Le médicament doit porter le nom et prénom de l'enfant et doit être remis en mains propres à un membre de l'équipe.
  3. Vous avez une prescription du médecin indiquant qu'il n'est pas possible de donner le médicament en dehors des heures de cours, ainsi que la posologie.
- Nous vous rappelons aussi que, légalement, nous ne pouvons pas donner de médicaments aux enfants.
4. Vous avez l'accord de la direction.

Lorsque la situation est plus spécifique, vous devez obligatoirement contacter la direction.

## Services à l'école

- Sandwichs :

- Le service sandwichs reprendra le lundi 25 août 2025.
- Pour commander un sandwich, vous devez compléter le forms disponible sur notre site internet pour maximum 08h du matin le jour de la commande. Vous recevez un accusé de réception par mail, ceci vous donne la confirmation que la commande a bien été effectuée.
- **Pas de commande par sms, messenger, what's app.**
- En cas d'annulation, de modification ou changement de la commande, veuillez prendre contact directement avec Méla-mie soit par téléphone au **0492/17.38.80** ou par mail à [commandesandwich@gmail.com](mailto:commandesandwich@gmail.com)
- **Le secrétariat n'est pas responsable de la gestion des commandes de sandwichs. En cas de modification ou d'annulation de la commande, veuillez contacter Mme Mélanie.**

- Repas chauds :

- Le service des repas chauds reprendra le lundi 01 septembre 2025.
- Les repas reviennent à **4,15€ pour les élèves des classes maternelles**. Une augmentation de ces tarifs pourra éventuellement avoir lieu en novembre 2025, en fonction des prix de notre fournisseur. L'école mettra tout en œuvre pour maintenir des repas à un prix abordable et veillera à limiter au maximum toute augmentation.
- Les menus sont disponibles sur le site de l'école.
- Attention, les commandes des repas chauds se font par mois.
- Vous devez compléter le formulaire forms pour le 20 du mois précédent ; pour les commandes du mois de septembre, le forms est à remplir pour le 25 août.
- Une fois la date passée, il faudra prendre contact avec le secrétariat pour tout changement éventuel.
- Tous repas commandé sera facturé.
- Uniquement en cas d'absence pour maladie, le repas chaud commandé pourra être annulé et ne sera pas facturé. Pour cela, il est indispensable de prévenir le secrétariat avant 9h le matin même, soit par mail ([messenger@lescarrieres.be](mailto:messenger@lescarrieres.be)), soit par téléphone au 067/33 59 98, et de préciser si l'absence se prolongera sur plusieurs jours.

- Soupe :

Les enfants qui prennent leur pique-nique peuvent prendre un potage au prix de **0,50€**.

- Garderie :

- L'implantation maternelle est ouverte de 06h45 à 16h45.  
A partir de 16h45, les élèves qui fréquentent la garderie rejoignent, en rang, la garderie de l'école primaire qui se termine à **18h30**.
- La garderie est gratuite de 08h00 à 08h30 ; de 15h25 à 15h45 et le mercredi de 12h10 à 13h00.
- Avant 08h00, le prix est de **0,60€** par demi-heure. Après les cours, le prix est fixé à **1,20€** par heure entamée et ce à partir de 15h45.
- A partir de ce jeudi 29 août, les élèves de 3<sup>ème</sup> maternelle fréquenteront la garderie sur l'implantation primaire.



- Garderie du mercredi après-midi
- Dès la rentrée, une garderie sera assurée le mercredi après-midi sur le site de l'école maternelle, de 12h15 à 15h15.
- À 15h15, les élèves de la garderie maternelle rejoignent, en rang, la garderie de l'école primaire, qui se termine à 18h30.
- À 12h10, un rang sera organisé vers l'école primaire uniquement pour les élèves qui rejoignent un grand frère ou une grande sœur récupéré(e) sur le site primaire.

### Divers

- Merci de marquer tous les vêtements (bonnets, gants, écharpes, manteaux) ainsi que les boîtes à tartines, à collations, gourde et tout le matériel scolaire.
- Nous vous invitons à prévoir des collations saines pour vos enfants et de diminuer (et même supprimer) les emballages individuels.  
Dans le cadre de notre projet santé, **les enfants apporteront un fruit le mercredi.**
- Notre école participe au programme européen « fruits, légumes et produits laitiers ». Ce programme est également soutenu par la région Wallonne. Nous distribuons gratuitement les fruits, produits laitiers et légumes qui nous seront livrés.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement et nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance.

Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement et vous remercie pour votre collaboration et votre confiance.

Mme Tania Martiat, directrice